



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <https://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°505 DU JEUDI 6 MAI 2021

AG DU 12/06/21 A COMMUNAY

Les Clubs qui désirent présenter des vœux ou des modifications aux règlements du District de Lyon et du Rhône à l'Assemblée Générale du 12 juin 2021 doivent, conformément à l'article 12 des Statuts du District, les adresser au plus tard 30 jours avant l'AG soit le 13 mai 2021 par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi).

De même, pour les Clubs ne comptant aucune équipe dans aucun Championnat Régional ou National et qui souhaiteraient participer aux AG 2021/2022 de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football au nom des Clubs du District de Lyon et du Rhône, il convient dans ce cas de présenter la candidature d'un Délégué titulaire et d'un Délégué suppléant par envoi recommandé dans le même délai de 30 jours avant l'AG du District soit le 13 mai 2021 (s'assurer que le Délégué titulaire et/ou suppléant sera bien disponible aux dates des AG de la Ligue sous peine de faire perdre de précieuses voix au District de Lyon et du Rhône lors des votes).



COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29
coupe@lyon-rhone.fff.fr

Président : Bernard COURRIER

Membres CD : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT

Membres : Alain BARBIER – Gilbert BOUTEYRE – Maurice MOURROZ – Pascal PEYRAUD – Noé TEDIM DA SILVA RIOS – Xavier MARTI

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER : 06 78 73 69 47

COUPE DE FRANCE 2021/2022

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2021/2022 de la Coupe de France (séniors libres).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS (sans cet accord, l'engagement n'est pas validé).

La date limite d'engagement est fixée au 15 Juin 2021. (dernier délai).

Droit d'engagement : 52 euros.

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Président : Lakhdar TOUATI.

Vice-Président : Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER.

Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06 07 90 40 12 - Bernard COURRIER : 06 78 73 69 47

QUESTIONNAIRE SUR LA REPRISE

RAPPEL

En plus d'une parution sur le PV 504 du 29 avril, tous les clubs ont été contactés par messagerie pour répondre à un questionnaire leur demandant de se positionner dans le cas d'une éventuelle reprise en cette fin de saison.

Comme déjà indiqué, la date limite reste fixée au **dimanche 9 mai minuit**.

Au-delà de cette date limite, nous considérerons que les clubs qui n'ont pas répondu ne sont pas intéressés pour participer à des matchs officiels (hors championnat) et/ou à poursuivre leur parcours en coupe.

A ce jour, nous déplorons le fait que nous n'avons que peu de réponses.